

<https://ricochets.cc/Persecution-policiere-et-judiciaire-contre-un-journaliste-independant-a.html>



Persécution policière et judiciaire contre un journaliste indépendant à Toulouse

- Les Articles -

Date de mise en ligne : dimanche 15 décembre 2019

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

4 La presse indépendante en danger : portrait de Gabriel Brisé.

Depuis quelques mois, nous, journalistes, reporters, photographes, sommes l'objet de la répression policière et également judiciaire. Aujourd'hui nous étudions le cas de Gabriel Brisé, journaliste indépendant, fondateur de « Le média indépendant ».

Gabriel a 30 ans, il rêve d'être caméra-man depuis son plus jeune âge, il confesse que le déclencheur a été l'apparition des téléphones portable avec caméras intégrées. Il n'arrive pas encore à devenir reporter d'images, il va donc de boulot en boulot.

Lorsque le mouvement des gilets jaunes débute, il va dans les manifestations tout d'abord en tant que gilets jaunes mais il décide de devenir journaliste reporter d'image. Pourquoi ce choix de devenir journaliste ? Il répond qu'il ne pouvait plus supporter de lire et voir des « mensonges » dans les médias dits « mainstreams ». Il commence alors à acheter une caméra, un micro, un stabilisateur, apprend à faire du montage. En Mars, il monte son média « Le média Indépendant », participe aux manifestations des gilets jaunes et couvre même le rassemblement en soutien à Julian Assange à Londres.

deux mois de prison ferme pour « entrave à la circulation des véhicules sur une voie publique ».

Au milieu de l'année, il écope de deux mois de prison ferme pour « entrave à la circulation des véhicules sur une voie publique ». Il passe par le commissariat, fait une garde à vue, voit la procureure et fini directement à la maison d'arrêt d'Angoulême. La juge d'Application des Peines refuse de lui accorder un aménagement.

Pour le journaliste, c'est une condamnation politique dont le motif officieux serait « nous ne voulons pas d'images provenant de Gabriel Brisé ». Lorsque Gabriel rencontre la procureure de la République, il demande à être assisté de ses avocats, elle refuse. Arrivé en prison, ils ne peut pas les rencontrer non plus, ses derniers ont vu leurs demandes d'autorisations de rencontrer leur client refusées.

Il nous raconte son vécu en milieu carcéral, milieu qui l'intéresse énormément dans le cadre de son travail.

Lors de sa détention, il constate la surcharge de détenus. La Maison d'arrêt d'Angoulême devrait comporter 180 détenus, en réalité ils étaient plus de 220. Ils étaient 5 dans la cellule.

« J'en ai chié » « ils m'ont bloqué l'argent que je recevais, ne me donnaient pas mon courrier ».

Il réussit à se procurer un téléphone et ne s'en cache pas. Il réussit à contacter des membres de sa famille, sa compagne, c'est là qu'il apprend que ces derniers lui ont envoyé de l'argent, des courriers et qu'il comprend que c'est l'administration qui a bloqué à ce niveau là.

Il raconte également que ses co-détenus ne le croyaient pas quand il disait qu'il était en prison pour le fait précisé ci-dessus. Il avoue qu'étant jeune, il avait déjà fait des « conneries de jeune, des trucs d'ado quoi ». Il nous dit, l'émotion dans la voix « cette condamnation m'a détruite ».

Un jour, il tombe malade, il a de terribles maux de ventre, l'infirmière pense d'abord à une appendicite. Un soir, il ne peut plus bouger, il hurle de douleur, tire sur la sonnette d'alarme sans aucune réponse pendant environ 45 minutes.

Un détenu, face à la douleur de Gabriel, interpelle un surveillant qui lui rétorque « si c'est pour Brisé, dis lui qu'il aille se faire enculer ». Nous sommes donc face à une situation de non assistance à personne en danger (5 ans d'emprisonnement et 75000 euros d'amende). Finalement, il n'a pas d'appendicite, le médecin l'examine très rapidement et lui dit « c'est pas une appendicite, c'est un virus au revoir ». Il fini par sortir de prison.

Il dénonce « la folie judiciaire à l'encontre des opposants au régime ». Il nous dit « quand t'es gilet jaune, t'as beaucoup plus de chances de prendre une peine de prison ferme ».

Persécution policière et judiciaire contre un journaliste indépendant à Toulouse

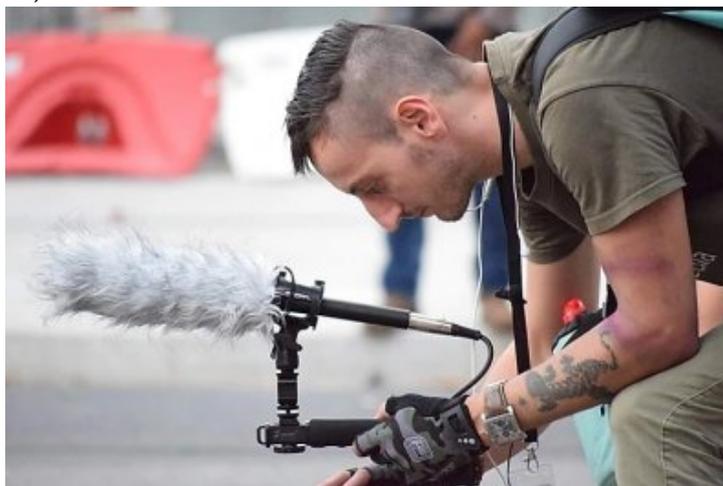
il avoue avoir reçu énormément de menaces de la part de fonctionnaires de police

Au sujet de la liberté de la presse, il avoue avoir reçu énormément de menaces de la part de fonctionnaires de police notamment lors de l'acte 25 des gilets jaunes où un policier de la BAC lui a dit « si on te revoit, on te pète ton matos et après on te pète la gueule ». A Toulouse, il se prend une grenade à la cuisse droite. Un soir, il marchait jusqu'à sa voiture, il se fait interpeller, depuis, il cache ses cartes SD lorsqu'il est seul pour rentrer chez lui après une manifestation.

« Si ça continue, nous, indépendants, ne pourront plus faire notre travail. Maintenant quand t'es indépendant, t'es forcément visé. On va vers une dictature assumée, je le sens comme ça. Plus ça va plus on s'en prend à nous ! Mais on va où ?! Ils te foutent en taule pour rien maintenant »."

Ses derniers mots sur sa liberté : « j'ai peur pour mes gosses ». « Ils veulent mon silence, m'incarcérer mais la seule chose qui me réduira au silence, ça sera de me tirer une balle dans la tête » « Ils veulent nous faire taire un par un, on finira soit fichés, soit blessés, soit en prison, soit mort. Il faut que nous, journalistes et en particulier les indépendants, nous levions face à ces actes liberticides à l'égard de la presse libre et indépendante ! »

∅ Infoline - Média Indépendant -
(photo : William Chamoulaud)



Persécution policière et judiciaire contre un journaliste indépendant à Toulouse